

FILO2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Au terme du master, vous serez capable :

- de faire la synthèse critique de la littérature sur une question philosophique ;
- de confronter et de défendre des thèses philosophiques ;
- de prendre part aux débats philosophiques dans son domaine de spécialisation ;
- de produire une recherche personnelle, d'en rédiger et d'en présenter oralement les résultats.

En fonction de la finalité choisie, vous aurez également développé :

- des compétences approfondies en philosophie (finalité approfondie) ;
- des compétences spécifiques, par le biais d'une expérience internationale en dehors de l'UCLouvain (finalité spécialisée) ;
- une compétence d'enseignement (finalité didactique).

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en philosophie et désirez approfondir votre formation tout en vous spécialisant ;
- êtes bachelier dans une autre discipline et avez découvert la philosophie dans le cadre d'une mineure ou d'un certificat ;
- souhaitez maîtriser les outils de la recherche en philosophie, afin de vous destiner éventuellement à la recherche ;
- souhaitez obtenir le titre requis pour l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent des emplois dans divers secteurs : la politique et la diplomatie, dans le monde culturel et associatif, dans l'administration, le commerce, l'industrie, le journalisme et la communication.

				Bloc annuel	
				1	2
○ LFILO2801	Cours de la chaire Mercier	Nathalie Frogneux	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 	x	x
○ LFILO2802	Colloque des étudiants	Jacob Schmutz	FR [q1+q2] [7.5h] [5 Crédits] 	x	

○ **Matières communes (35 crédits)**

Sept cours à choisir (au moins 1 cours dans au moins 4 rubriques) pour un total de 35 crédits

Les cours avec un intitulé bilingue sont donnés un an sur deux en alternance en français et en anglais.

Liste des finalités

Une finalité à choisir parmi :

- > Finalité approfondie [prog-2023-filo2m-lfilo200a]
- > Finalité didactique [prog-2023-filo2m-lfilo200d]

Finalité approfondie [30.0]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques d'enseignement ;
- la réflexion sur les pratiques pédagogiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs ;
- l'approfondissement de la formation philosophique globale en lien avec les problématiques de l'enseignement de la philosophie.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (50h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en philosophie qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 blocs annuels du master.

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

⌘ LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland	FR [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LAGRE2020Q	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland	FR [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X

o Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de son contexte

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

⌘ LAGRE2120P	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Vincent Dupriez Antoine Lecat (supplée Branka Cattonar)	FR [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LAGRE2120Q	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Vincent Dupriez Antoine Lecat (supplée Branka Cattonar)	FR [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	X
o LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité L'étudiant choisit soit LAGRE2220A (1+2q) soit l'AGRE2220S (2q).	Stéphane Colognesi Severine De Croix Myriam De Kesel Jean-Louis Dufays Anne Ghyselinckx Véronique Lemaire Benoît Vercurysse	FR [q1+q2] [37.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X
o LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Mathias El Berhoumi (supplée Xavier Delgrange) Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme	FR [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X	X

Options et/ou cours au choix [15.0]

Quelle que soit la finalité suivie, le programme doit être complété avec 15 crédits :

- cours au choix (15 crédits)
- option en cultures et éthique du numérique (15 crédits)
- option en études de genre (15 crédits)

Remarque : Si certains cours au choix offerts dans des options ou pris comme cours au choix sont également présents dans le tronc commun ou dans la finalité approfondie, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits. Aucun recouvrement n'est permis avec la finalité didactique.

- > Cours au choix [prog-2023-filo2m-lfilo810o]
- > Option en cultures et éthique du numérique [prog-2023-filo2m-lfial800o]
- > Option transversale en études de genre [prog-2023-filo2m-lfilo820o]

Cours au choix [15.0]

Quinze crédits à choisir parmi :

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ LFILO2300	Seminar on interpretation of Arabic Philosophical Texts	Cécile Bonmariage	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
⊗ LFILO2003	Questions d'éthique dans les sciences et les techniques	Alexandre Guay (supplée Charles Pence) Hervé Jeanmart René Rezsahazy	FR [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LDROP2153	Philosophie du droit	Philippe Coppens	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LECON2061	Philosophy and epistemology of the economics	Gregory Ponthiere	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	EN [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LESPO2211	Exercices intégrés d'éthique économique et sociale	Gregory Ponthiere	FR [q2] [0h+30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LEUSL2202	Political philosophy and the European Union	Nicolas Arens	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	

⌘ LSEXM2813

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à

Option transversale en études de genre [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

FILO2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [> Conditions d'accès générales](#)
- [> Conditions d'accès spécifiques](#)
-

de la faculté, la demande
d'inscription sollicitée par
l'étudiant-e afin d'obtenir sa
décision.

Tout autre bachelier

Accès moyennant compléments
de formation

Maximum 60002ld 0 0 -1 0 19.4440002i0 19.4440

Master [120] en éthique		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Autre master belge	S'il a suivi : la Mineure en philosophie en bachelier le Certificat universitaire en philosophie (fondements) le Certificat universitaire en philosophie (approfondissement)	Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédure d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre master belge		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les conditions d'accès sur dossier 2024-2025 de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponibles dans [ce document](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription> (<https://uclouvain.be/inscription>).

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html> (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>)

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme du [Hooger Instituut voor Wijsbegeerte](#) de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html)
- [Informations sur les stages internationaux](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stages-pendant-mes-etudes.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stages-pendant-mes-etudes.html)

Échange dans le cadre du réseau ESST

Les étudiants intéressés par la problématique de l'éthique dans les sciences et les techniques peuvent bénéficier d'une formation spécifique à la recherche dans ce domaine dans le cadre du programme interuniversitaire européen « Society, Science and Technology » organisé par le [réseau ESST](#).

Dans le cadre d'un échange Erasmus, ils peuvent suivre un quadrimestre du programme de master dans une université du réseau ESST avec qui l'UCLouvain a établi un accord de mobilité spécifique à ce programme, comme par exemple : l'[Université de Strasbourg](#), l'[Université de Maastricht](#), la [National and Kapodistrian University of Athens](#) ou l'[Université d'Oslo](#).

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le coordinateur du programme ESST à l'UCLouvain, le professeur [Alexandre Guay](#).

Cours à la KU Leuven

Les étudiants intéressés par la problématique "éthique et politiques publiques" peuvent suivre des cours et séminaires communs (en anglais) avec l'orientation « Éthique et philosophie sociale et politique » du master en philosophie organisé par le Hoger Instituut voor Wijsbegeerte de la KU Leuven.

Mobility @home

Tous les étudiants peuvent tirer parti de nombreux éléments d'internationalisation présents dans le cadre des masters en philosophie et en éthique, comme les échanges de professeurs, l'attribution annuelle d'une partie d'un cours à un professeur étranger dans le cadre de la Chaire Mercier, le développement de cours assurés conjointement par l'UCLouvain et la KU Leuven, l'échange de professeurs et d'étudiants dans le cadre des programmes d'échange, etc.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en philosophie](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en philosophie](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(philosophie\)](#).

Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en philosophie](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)